



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | AVRIL 2025

SOLIA OBTIENT LA CERTIFICATION FSC® ET RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR DES EMBALLAGES RESPONSABLES

Solia est fière d'annoncer l'obtention de la certification FSC® (Forest Stewardship Council), une reconnaissance internationale attestant de son engagement pour une gestion responsable des ressources forestières. Cette nouvelle certification garantit la traçabilité des matières premières issues du bois, du papier et du carton, renforçant ainsi la transparence et la durabilité de ses emballages alimentaires.



Avec cette certification, le créateur et fabricant de solutions packaging alimentaires s'assure que les forêts exploitées respectent des critères

environnementaux, sociaux et économiques stricts. La certification FSC® atteste de la préservation de la biodiversité, du respect des droits des travailleurs et des communautés locales, ainsi que d'une gestion durable des ressources naturelles. Elle permet également à Solia d'offrir à ses clients une garantie de traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, assurant ainsi l'origine responsable des produits. Identifiée comme un axe de progression prioritaire à la suite de son bilan carbone, cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie écoresponsable de Solia. En proposant progressivement des gammes de produits labellisés FSC®, la marque répond aux attentes croissantes des professionnels de la restauration et de la gastronomie en matière de solutions d'emballage respectueuses de l'environnement.

UNE RÉPONSE AUX FUTURES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Les prochaines réglementations européennes et françaises, telles que le RDUE (règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts), imposeront progressivement l'utilisation de matériaux certifiés FSC® pour les emballages alimentaires. En anticipant ces exigences, Solia s'assure d'accompagner ses clients vers une transition écoresponsable.

À PROPOS DE FSC® :

Le label FSC® (Forest Stewardship Council) est une certification internationale garantissant une gestion durable et responsable des forêts. Il repose sur des critères rigoureux visant à préserver la biodiversité, respecter les droits des populations locales et assurer une exploitation équitable des ressources forestières.

